



Solidarité Femmes
Fédération Nationale

3919
appel anonyme et gratuit

**Union Régionale
pour l'Habitat**
Les Hlm en Hauts-de-France

Communiqué de Presse

Lille, le 25 mars 2021

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL DANS LES HAUTS-DE-FRANCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Une convention nationale en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes a été signée entre le Ministre de la ville et du logement, la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). Aujourd'hui, elle a vocation à être déclinée dans les régions pour accentuer les efforts pour le relogement des femmes victimes de violences.

Les bailleurs sociaux, au travers de l'URH, s'engagent dans ce projet en lien avec le réseau Solidarité Femmes par la mise à disposition de logements pour les femmes suivies dans les associations spécialisées et des actions de formation.

Le projet s'articule autour d'une plateforme numérique Pass'Logement Solidarité Femmes.

Cet outil, déjà opérationnel en Ile-de-France depuis 2019, permet aux associations Solidarité Femmes d'avoir accès aux offres de logements des organismes Hlm partenaires de la FNSF afin de les proposer aux femmes victimes de violences accompagnées et/ou hébergées en fonction de leurs besoins (typologies, départements souhaités, proximité du lieu de travail et de l'école, éloignement du conjoint violent...).

La question du (re)logement des femmes victimes de violences nécessite une réponse adaptée et personnalisée. **Le logement autonome et pérenne est une forme de réparation pour les victimes de violences qui leur permet de retrouver confiance et de s'inscrire dans un parcours de réinsertion durable.** Les victimes de violences conjugales figurent, à divers titres, parmi les personnes auxquelles les logements sociaux sont attribués prioritairement. En effet, conscient de l'importance de l'enjeu le mouvement Hlm s'implique de longue date dans la lutte contre ces violences.

Les bailleurs sociaux des Hauts-de-France sont très attentifs aux situations de violences et se mobilisent déjà pour répondre efficacement et rapidement à ces situations d'urgence. Ils s'inscrivent dans différents dispositifs locaux et ont déjà développé des partenariats spécifiques avec les associations Solidarité Femmes de la Région afin de mieux appréhender ces situations. C'est pour la richesse de ces partenariats que la FNSF a décidé de démarrer la déclinaison de sa convention avec l'URH dans les Hauts-de-France.

Dans la région des Hauts-de-France, au 31 juillet 2019, 1 291 demandes de logement social sur 183 649 avaient comme premier motif de la demande « violences familiales ». En 2019, les organismes Hlm de la région ont relogé 552 familles dont la demande portait comme premier motif « violences familiales » sur 53 890 attributions.

Certains organismes Hlm coopèrent déjà avec les associations Solidarité Femmes sur de la mise à disposition de logements ou d'hébergements. Dans la suite de leur contribution au Grenelle des violences conjugales, ils souhaitent aujourd'hui poursuivre leurs actions et leurs engagements.

Afin de contribuer à l'amélioration de l'accès au logement des femmes victimes de violences accompagnées et/ou hébergées par les associations Solidarité Femmes, **les organismes de logement social signataires de cette convention se sont engagés à mettre à disposition 18 logements sur la plateforme, en complément des 75 relogements prévus par an sur une durée de 3 ans.**

D'autres organismes Hlm restent aussi mobilisés pour permettre à des femmes de quitter leur département d'origine, favorisant la mobilité sur nos territoires par un accompagnement spécifique.

Les conseiller-e-s en économie sociale et familiale, les chargé-e-s de clientèle et/ou les gardien-ne-s d'immeubles en contact avec des femmes victimes de violences souhaitent améliorer le repérage et l'orientation des victimes afin d'apporter une première réponse. **Dans la continuité de la convention qui lie l'URH et la FNSF, les associations Solidarité Femmes pourront leur assurer des formations de sensibilisation et de détection afin d'intervenir dès les premiers signes de violences constatés.**

L'URH Hauts-de-France et la FNSF s'engagent à évaluer le partenariat chaque année afin de permettre aux signataires d'évaluer les freins et leviers utiles au relogement des femmes victimes de violences grâce à un comité de suivi.

A propos de l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France

L'URH a pour mission de valoriser et de coordonner l'action des organismes du mouvement Hlm régional en les accompagnant dans la mise en œuvre des politiques nationales du logement. Elle représente également le mouvement Hlm auprès de l'ensemble des acteurs de l'habitat de la région, notamment au sein des instances de décision et de réflexions régionales et infrarégionales. Elle s'inscrit, avec les organismes, dans les politiques territoriales de l'habitat notamment en mobilisant, sur les territoires, ses compétences d'observation et d'expertise.

L'URH Hauts-de-France est membre de la Fédération Nationale des Associations Régionales qui est l'une des 5 fédérations nationales qui composent l'Union Sociale pour l'habitat.

A propos de la Fédération Nationale Solidarité Femmes

La Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) est un réseau de 73 associations, réparties sur tout le territoire, spécialisées dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales. Chaque année, elles hébergent plus de 6500 femmes et enfants, en leur assurant un accompagnement spécialisé et professionnel qui prend en compte toutes les conséquences des violences (sur leur santé physique et psychique, sur le plan social, économique et juridique) au plus près de leur lieu de résidence. La FNSF a également créé, et gère depuis 1992, la ligne du 3919 - Violences Femmes Info, numéro national d'écoute destiné aux femmes victimes de toutes formes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés, dont l'appel est anonyme et gratuit.

Les organismes signataires de la convention :

Clésence, Flandre Opale Habitat, Fourmies Habitat, ICF Habitat Nord Est, LMH, Logifim, Logis Metropole, Maisons&Cités, 3F Notre Logis, Norévie, Partenord, Pas-de-Calais Habitat, SA Hlm de l'Oise, SIA Habitat, SIGH, Vilogia

Contact presse :

Pour la FNSF

Agathe BRETON
Email : logement2@solidaritefemmes.org
Tél : 06 47 80 05 06
<https://www.solidaritefemmes.org/>

Pour l'Union Régionale pour l'Habitat

Mathilde PHILLIPOT
m.philippot@union-habitat.org
Maximilien ONIAR :
m.oniar@union-habitat.org
<http://www.unionhabitat-hautsdefrance.org>